



La vie à la retraite :

Les fondations d'une retraite réussie

Tout le monde a des idées différentes sur la façon de vivre sa retraite. Quels que soient vos plans, notre but est de mettre au point une stratégie qui va vous permettre de les réaliser, et de demeurer à l'écart des obstacles qui pourraient se dresser sur votre chemin.

1. Préparer le prévu

Tout commence avec vous – votre vision de la retraite, votre mode de vie recherché et vos objectifs de dépenses. Pour vous aider à déterminer la bonne composition de placements, nous aborderons vos objectifs, votre horizon temporel, vos besoins de liquidités et votre tolérance au risque.

Préparez un estimé de vos dépenses...

Il est important d'estimer le plus près possible les dépenses que vous prévoyez faire à la retraite. Pensez à les séparer entre nécessaires (paiement hypothécaire, services publics, aliments) et discrétionnaires (voyages, divertissements). Et n'oubliez pas qu'elles vont varier durant votre retraite.

... En indiquant la provenance des fonds

À l'étape suivante, il vous faut examiner la source de vos revenus, et tenir compte :

- De vos sources externes de revenus : Régime de rentes du Québec/de pensions du Canada (RRQ/RPC), Sécurité de la vieillesse (SV), pension d'entreprise, emploi à temps partiel, etc.
- De vos revenus de placement : Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), régimes immobilisés*, Compte d'épargne libre d'impôt (CELI), comptes de placement, etc.

Vos placements devront combler tout écart entre vos dépenses prévues et vos revenus de source externe.

Créez votre stratégie de retrait

1. Le taux des retraits de votre portefeuille – Le montant que vous retirez de votre portefeuille chaque année joue le plus grand rôle dans la détermination de la capacité de votre portefeuille à soutenir le rythme de vos dépenses. Le tableau à la page suivante indique le taux initial de retrait que nous recommandons, lequel est un bon point de départ pour déterminer si votre stratégie de dépenses est réaliste.

2. Taux de dépendance sur le portefeuille – Après le taux de vos retraits, votre taux de dépendance envers votre portefeuille indique à quel point vous comptez sur celui-ci pour générer des revenus. Plus vous comptez sur ces revenus, plus vous risquez de voir des risques comme les baisses du marché faire dérailler votre stratégie. Ainsi, la personne qui compte sur son portefeuille pour générer 60 % de son revenu est plus vulnérable aux fluctuations du marché que la personne qui ne dépend de son portefeuille que pour 20 % de ses revenus. Un plus fort taux de dépendance pourrait signifier que vous devrez être plus flexible et commencer avec un taux de retrait inférieur.

* Fonds de revenu viager (FRV), Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI), FRR prescrit

Soyez flexible

Nous vous aiderons à déterminer si vos retraits et votre facteur de dépendance sont adéquats, ou si des ajustements sont nécessaires, comme de réduire vos dépenses, de prendre un travail à temps partiel, ou de repousser votre retraite. Vous aurez peut-être des décisions difficiles à prendre, mais vous serez vraisemblablement dans une bien meilleure position pour atteindre vos objectifs.

Recommandations pour le taux initial de retrait			
Âge à la retraite		Approche conservatrice	Approche moins conservatrice
		Début de la soixantaine	3,0 %
	Fin de la soixantaine	3,5 %	4,5 %
	70 à 75 ans	4,0 %	5,5 %
	75 à 80 ans	5,0 %	7,0 %
	80 ans et plus	6,0 %	8,0 %

Les retraits peuvent porter sur le capital. Si la préservation du capital constitue pour vous une grande priorité, votre taux de retrait sera plus bas. En général, plus votre taux de retrait est élevé, plus le risque que vous épuisez votre capital avant la fin de votre vie est élevé. Ces recommandations sont fondées sur des hypothèses, soit un taux annuel d'inflation de 3 %, un portefeuille diversifié - 50 % en actions et 50 % en titres à revenu fixe - et une espérance de vie jusqu'à un âge minimal de 90 ans.

2. Parer à l'imprévu

À la retraite, un imprévu peut vous écartier de la bonne voie. Certes vous ne pouvez pas parer à l'imprévu mais vous pouvez vous y préparer. Les risques à la retraite deviennent alors des «dépenses» à prévoir dans votre budget ou des événements contre lesquels vous pouvez vous assurer. Par exemple, vous pouvez établir votre budget sur la base d'une longévité de 100 ans et effectuer des retraits moindres, ou acheter une rente viagère immédiate ou des parts dans un fonds distinct offrant une garantie de retrait minimum (GRM). Vous trouverez ci-dessous une description des principaux risques et dépenses à la retraite et des moyens que vous pouvez prendre pour vous prémunir contre eux.

Budgéter c. s'assurer

En bout de ligne, c'est une décision qui vous appartient. Ce qui suit peut vous aider dans vos préférences :

- **Degré de tolérance au risque** - Si les baisses de marché à court terme suscitent chez vous de l'inconfort, vous pouvez toujours envisager de garantir vos revenus avec une rente viagère immédiate qui vous permettra de réduire l'impact des fluctuations du marché sur votre portefeuille et vos revenus.
- **Santé/longévité** - Plus votre santé est bonne et plus votre historique familial de longévité est élevé, plus vous avez de chances de vivre jusqu'à un âge très avancé, ce qui peut constituer une indication qu'il vous faudrait une rente viagère immédiate ou un fonds offrant une GMR.
- **Dépendance envers le portefeuille/sources externes de revenu** - Si vous disposez de sources externes de revenu pour couvrir la plus grande part de vos dépenses, les garanties de revenu ne sont peut-être pas autant indiquées dans votre cas. Mais si vous vous fiez beaucoup sur votre portefeuille pour votre revenu, ces garanties pourront vous convenir.
- **Flexibilité d'ajustement de vos dépenses** - Si vous êtes en mesure de réduire vos dépenses ou de les ajuster au besoin, vous n'avez peut-être pas besoin du flux de revenu votre vie durant que vous assure une rente ou un fonds offrant une GMR pour maintenir votre niveau de revenus.
- **Objectifs d'héritage** - Vous pouvez budgéter l'héritage que vous voulez laisser en effectuant des retraits plus faibles ou en souscrivant une assurance vie.

Préparer le prévu	Parer à l'imprévu	
Risques/Dépenses et hypothèses	Budgéter	S'assurer
Longévité plus longue que prévue – Les recommandations sur le taux initial de retrait sont fondées sur une durée de vie de 90 ans	Réduire le taux de retrait en cas de longévité supérieure à cet âge (ex : jusqu'à l'âge de 100 ans)	Rente viagère immédiate Fonds offrant une GMR
Inflation – Répartition équilibrée en actions sur une base de tolérance aux risques; le taux de retrait est fondé sur un taux d'inflation de 3 %	Envisager des placements qui offrent un potentiel de revenus croissants Réduire le taux de retrait pour tenir compte de la possibilité d'une hausse du taux d'inflation	GMR
Baisses du marché boursier – Diversification du portefeuille; nos recommandations de taux de retrait tiennent compte de la volatilité des marchés	Échelonnement des échéances des titres à revenu fixe Assurez-vous d'une flexibilité dans vos dépenses, et ne procédez pas à des ajustements pour l'inflation dans les mauvaises années Réduisez votre taux de retrait pour vous donner plus de flexibilité	Rente viagère immédiate
Soins de santé – Évaluer ce qui ne sera pas couvert à la retraite	Augmentez vos estimés de dépenses de santé pour vous donner un coussin en cas de dépenses imprévues Réduisez votre taux de retrait pour vous donner plus de flexibilité	Assurance complémentaire de santé pour couvrir tout ce que votre régime provincial d'assurance maladie ne couvre pas
Soins de longue durée – Préciser les soins souhaités et les décisions à prendre le moment venu, y compris à qui en incombera la responsabilité et où les soins doivent être donnés	Inclure vos projections de dépenses de santé dans votre budget Identifier tout coût possible et les avoirs pouvant servir à des fins «d'auto-assurance»	Assurance pour les soins de longue durée
Héritage – Le reliquat de vos avoirs à votre décès	Réduire vos dépenses pour laisser un héritage plus élevé Préciser quels avoirs non utilisés à des fins de retraite peuvent servir à des fins d'héritage	Assurance vie à des fins d'héritage
Décès prématuré – Préciser les revenus et les dépenses escomptés de même que l'incidence sur les prestations de retraite des régimes privés et publics. Assurez-vous que votre testament, les procurations nécessaires, les désignations de bénéficiaire et tout autre document juridique sont à jour	Prévoir des liquidités pour couvrir vos dernières dépenses en cas d'urgence Donnez-vous de la flexibilité dans votre stratégie pour être en mesure de réduire vos dépenses au besoin	Assurance vie pour couvrir vos besoins en cas d'écarts dans vos revenus (réduction de vos prestations de retraite, revenus moindres qu'anticipés, etc.)

Les garanties sur les rentes reposent sur la capacité de la compagnie d'assurance qui offre ce type de produit à régler les réclamations qui lui sont soumises. Edward Jones ne dispense pas de conseils juridiques ou fiscaux. Veuillez consulter un avocat ou un fiscaliste qualifié pour toute question sur votre situation personnelle. Assurance et rentes offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (sauf au Québec). Au Québec, l'assurance et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (Québec) Inc..

3. Positionner votre portefeuille en fonction des deux

À mesure que vous vous approchez de la retraite, l'objectif de votre portefeuille change : il ne sert plus à vous *rendre jusqu'à* la retraite mais plutôt à y *vivre avec confort*.

La croissance conserve son importance...

Contrairement à vous, l'inflation ne prend pas sa retraite, ce qui a une incidence importante sur les placements que vous devez faire. Certaines personnes choisissent de tout convertir leurs placements en titres à revenu fixe et en espèces lorsqu'ils parviennent à la retraite. Selon nous, c'est une erreur. La croissance doit demeurer un objectif de votre portefeuille à cause de l'inflation. Votre stratégie de retraite doit vous permettre de couvrir vos dépenses actuelles, mais aussi celles que vous aurez à faire dans 25 ans.

... Mais tout est affaire d'équilibre

Au moment où vous vous rapprochez de la retraite, nous croyons que vous devez procéder à une répartition plus équilibrée de vos actifs entre les actions et les titres à revenu fixe. Une baisse des marchés, surtout en début de retraite, peut vous empêcher d'avoir assez d'argent pour toute la durée de votre retraite. Vous devriez donc réorienter vos priorités d'une recherche des rendements les plus élevés à une recherche d'un rendement qui connaît une certaine croissance tout en vous offrant une certaine protection contre les risques.



Un revenu maintenant, une croissance dans l'avenir

La proportion actions/obligations ne sera sans doute pas la seule à changer. Il peut en être autant pour les différentes solutions, comme le placement, l'assurance, ou les services. Nous vous aiderons également à positionner votre portefeuille pour qu'il vous assure de revenus dès maintenant avec une possibilité de croissance dans l'avenir.

Voici maintenant nos recommandations sur la façon de positionner votre portefeuille en fonction de votre retraite :

- Jusqu'à 10 % de la valeur de votre portefeuille en liquidités, y compris l'équivalent de 12 mois de dépenses et toute réserve à des fins d'urgence.
- Allocation de titres à revenu fixe échelonnés sur trois à cinq ans. Une somme à chaque échelon qui vous permet de répondre à vos besoins de retrait provenant de votre portefeuille.
- Titres de qualité à moyen et long termes émis par des entreprises ou des gouvernements, échelonnés selon leur échéance, diversifiés selon les émetteurs.
- Un portefeuille bien diversifié d'actions de qualité et/ou de parts de fonds communs qui déclarent des dividendes.
- Vous pouvez placer jusqu'à 35 % de votre portefeuille en titres d'entreprises multinationales (américaines ou étrangères).

Ne mettez pas l'accent sur le rendement

Certains investisseurs se concentrent sur les placements qui offrent les taux d'intérêt les plus élevés. Mais tout a un prix. Le placement qui offre un rendement très élevé est souvent très risqué. Plutôt que de mettre l'accent uniquement sur le taux d'intérêt, examinez le potentiel de rendement total du placement, lequel inclut le rendement et la croissance.

Le marché, l'échelonnement à court terme et vos émotions

Les déclin à court terme du marché sont normaux en investissement. Malheureusement, durant de telles périodes, certains investisseurs modifient souvent leur stratégie à long terme et optent pour la «sécurité» des liquidités. Cependant, une retraite très longue, avec le risque d'inflation qu'elle comporte, pourrait rendre cette option beaucoup plus périlleuse que vous ne le croyez.

Disposer d'une certaine flexibilité dans vos dépenses vous permet d'affronter plus confortablement les fluctuations temporaires du marché, tout comme de pouvoir compter sur des titres à revenu fixe à courte échéance échelonnés, car en bout de ligne, le plus grand risque susceptible de compromettre le succès de votre stratégie est : votre propre émotivité.

- **Pendant une baisse des marchés** – Les obligations à court terme venant à échéance, les dividendes et les intérêts provenant de votre portefeuille peuvent constituer les sources des liquidités nécessaires pour vous assurer d'un revenu.
- **Pendant une forte hausse des marchés** – Vous pouvez couvrir une certaine partie de vos dépenses courantes à même la croissance de votre portefeuille, et en profiter pour vous constituer une nouvelle échelle de placements.

Vous vous trouvez essentiellement à rééquilibrer votre portefeuille pour maintenir une bonne répartition de vos placements et à vous assurer d'un revenu. Vous pigerez davantage dans vos actions lorsque le marché sera à la hausse, et davantage dans vos obligations lorsqu'il sera à la baisse. En vous assurant que vos besoins essentiels sont couverts, vous serez peut-être moins enclin à apporter des changements importants à la composition de votre portefeuille sous le coup de l'émotion pendant une forte baisse, avec le risque de faire dérailler toute votre stratégie à long terme.

Retraits et allocation d'actifs

Le montant de vos retraits est aussi important que l'allocation de vos actifs. Aucune stratégie d'investissement ne vous empêchera de manquer d'argent si vos retraits sont trop élevés.



N'oubliez pas votre bilan de santé financière

Vous devrez ajuster votre stratégie en cours de route - Il n'y a pas de pilote automatique. La revue est sans doute l'étape la plus importante. Une fois que votre portefeuille est prêt pour votre retraite, vous et votre conseiller Edward Jones devez procéder à une revue périodique de vos dépenses et de la répartition de vos placements, surtout après une forte fluctuation des marchés ou un événement personnel important.

Commencez dès aujourd'hui

La planification de votre retraite commence des dizaines d'années d'avance. Toutefois, il n'est pas trop tard pour développer une stratégie même si vous êtes déjà à la retraite. Une discussion de vos objectifs et des meilleures façons de surmonter les obstacles avec votre conseiller Edward Jones peut vous permettre de prendre votre retraite en toute confiance. Mais même si vous l'avez déjà prise, passez votre stratégie en revue pour vous assurer que tout se déroule comme prévu. Votre conseiller Edward Jones dispose des instruments pour vous aider à élaborer la stratégie qui vous permettra d'atteindre vos objectifs de retraite.

Les dividendes peuvent être augmentés, diminués ou supprimés à tout moment sans préavis.

La diversification ne garantit pas un profit ou ne protège pas contre une perte.

L'investissement international comporte certains risques spéciaux dont ceux liés aux mouvements de change, aux retenues fiscales, aux hauts paliers d'imposition ainsi qu'aux événements politiques, sociaux et économiques.

Les obligations sont sujettes à certains risques, dont ceux liés aux taux d'intérêt, au crédit, au réinvestissement, au marché et au change. Les valeurs des obligations fluctuent, et vous pouvez perdre votre capital en partie ou en totalité.

Assurance et rentes offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (sauf au Québec). Au Québec, l'assurance et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (Québec) Inc..

Le saviez-vous ?

De nombreuses personnes vivent plus longtemps que prévu - Selon Statistique Canada, il y a 40 % de chances que l'un des conjoints d'un couple formé de personnes de 65 ans atteindra l'âge de 90 ans, après une retraite de 25 ans ou plus. Votre portefeuille doit donc générer des revenus aussi longtemps que vous en aurez besoin.

L'inflation ne prend pas sa retraite - Vos dépenses peuvent doubler sur une période de 25 ans, en supposant un taux d'inflation à 3 %. Pendant vos années de travail, vos augmentations périodiques de salaire viennent compenser l'inflation. À la retraite, c'est vous qui allez devoir vous «augmenter».

Le moment où surviennent les baisses de marché est également important - De nombreuses personnes comptent sur leurs placements pour une partie de leurs revenus et tablent sur une certaine croissance pour contrer les effets de l'inflation. Cependant, les baisses du marché, surtout au début de la retraite, peuvent sérieusement mettre leur portefeuille à l'épreuve, et il peut être difficile de récupérer le terrain perdu.

Les dépenses imprévues peuvent aussi compromettre votre stratégie - Les frais médicaux, les réparations de voiture, la réfection de votre toiture, ou l'aide apportée à un parent âgé, ont tous le potentiel de remettre votre stratégie en question. Une bonne stratégie de retraite doit prendre tous ces facteurs en considération.

www.edwardjones.com

Membre - Fonds canadien de protection des épargnants

Edward Jones^{MD}
LE SENS DE L'INVESTISSEMENT